

CHAPITRE/ VI:

1/ INTRODUCTION :

Le chapitre précédent a montré un fort taux de dysfonctionnement de dégradation et de malaises au niveau de la cité des milles logements, dans ce chapitre on entamera l'analyse et la recherche des facteurs ayant favorisé la prolifération de ces malaises et dégradations.

L'enquête précédente a montré également que la structure physique et le cadre bâti : architectural et urbain est la première source de mécontentement des habitants, pour cela on entamera l'analyse en appréhendant dans ce chapitre la recherche de l'impact du cadre Bâti : architectural et urbain de la cité sur les dysfonctionnements et les malaises observés au niveau de cette cité.

On entamera l'analyse par l'étude de l'impact des facteurs urbains : Implantation de la cité et son degré d'équipement sur le vécu quotidien et on essayera de déceler les malaises induits.

Le second axe de l'analyse portera sur l'impact des typologies architecturales. Pour cela on commencera par examiner les typologies des blocs et les formes et configurations des espaces entre blocs résultants de cet agencement de blocs.

On entreprendra ensuite l'analyse de l'impact de l'organisation spatiale en testant sa capacité à constituer un espace auto-défenseur cela revient à étudier :

1/ le système des accessibilités

2/ le degré de visibilité sur les espaces extérieurs

Le troisième axe du chapitre portera sur l'analyse du vécu des espaces communautaires extérieurs, l'objectif étant de relever les modes d'appropriations, les tendances d'évitement les tentatives de détournement d'usage ou de dégradations et d'observer en même temps l'impact de leur mode de conception sur les appropriations relevés.

CHAPITRE/ VI:

1/ LA CITE DES 1000 LOGTS = BANLIEUE OUEST DE BISKRA

La cité 1000 logements est située au dans la Z.H.U.N ouest exactement au sud ouest de la ville de Biskra limitée a l'ouest par la route nationale N° 4-, à l'est par le chemin de fer, au nord par une voie urbaine importante menant vers Hammam Salihine et au sud par une zone résidentielle composée de logements individuels.

Au début de son occupation en 1984, toute la Z.H.U.N ouest correspondait à une véritable banlieue de la ville.

Comme tous les programmes Z.H.U.N à travers l'ensemble du territoire national un vaste programme d'équipement nécessaire au bon fonctionnement d'un ensemble résidentiel aussi vaste allait accompagnée la naissance de la Z.H.U.N, or dans la mise en œuvre de nombreux facteurs n'ont pas permis d'atteindre cet objectif sur le plan pratique et suite à des innombrables problèmes de gestion et de financement, la cité est restée une véritable cité dortoir pendant de nombreuses années. Une vaste zone résidentielle coupée de toute animation et la ville. Cela contraignait les habitants à des déplacements fréquents au centre, d'où un réseau de transport routier fut assuré pour permettre ces liaisons avec la ville. Plusieurs lignes de transport furent crée afin de relier la cité au reste de la ville.

Cette forte dépendance par rapport au centre ville et la contrainte de l'éloignement contraignait les habitants à des déplacements fréquents en ville et des coûts de transport important.

CHAPITRE/ VI:

Figure N°7 : Présentation de la cité 1000 logts :



Source :URBA,2009

1.2 : Du choix d'implantation résulte des espaces complètement désertés et vulnérables:

La cité est délimitée par deux artères principales qui sont ses points relationnels avec le reste de la ville, il s'agit de l'importante artère urbaine qui la relie à hammam salihine vers le NORD et la route nationale N°4 à l'est.

Ces deux artères sont bordées par des équipements administratifs très importants et des commerces intenses ce qui les rend intensément animés tout au long de la journée.

CHAPITRE/ VI:

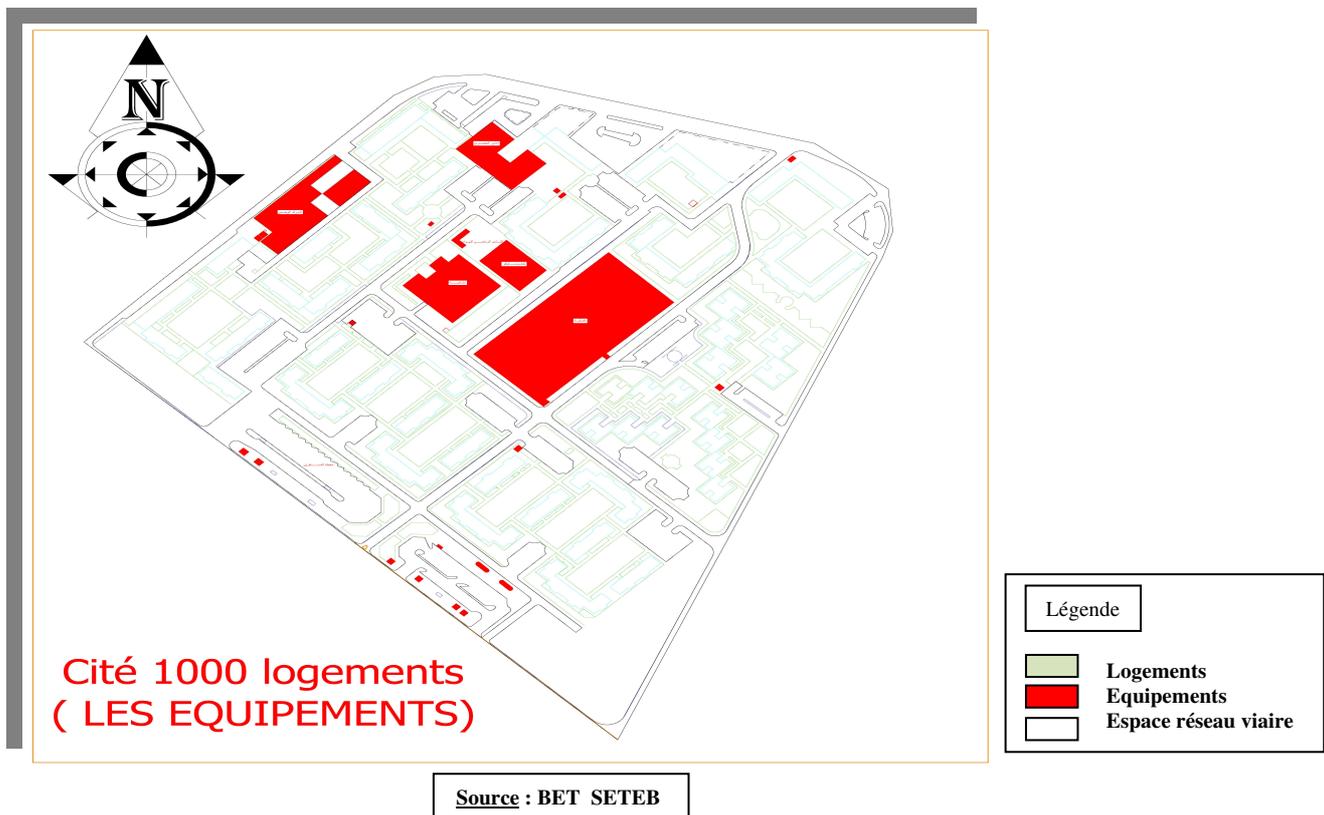
Vers le SUD, la cité donne sur une zone résidentielle, l'occupation des espaces libres dans la frange Sud par l'implantation de la station de transport crée une dynamique importante vue le taux de fréquentation et mouvement continue des lignes de transport urbain de la station.

La cité est complètement fermée vers l'ouest à cause du chemin de fer qui constitue une véritable coupure et barrière artificielle de ce coté.

Ce qui rend les espaces vides derrière les blocs très vulnérables car souvent vides et désertiques, d'autant plus que la visibilité sur ces zones est très réduite.

2/ LE SOUS EQUIPEMENT DE LA CITE :

Figure N°8: Implantation d'équipement au sein de la cité 1000 logts



2.1 : Les équipements administratifs :

La série suivante d'équipement administratif a été inséré au sein de la cité :

BANQUE/ BEA
ASSURANCE/ CAAR
AGENCE FONCIERE
O.P.G.I

CHAPITRE/ VI:

POSTE ET TELECOMMUNICATIONS

SURETE URBAINE

ANTENNE APC, UGTA, SKOOT

GENDARMERIE

CENTRE DES FORETS

URBA

STATION DE TRANSPORT

Ces équipements longent l'artère urbaine nord et la route N° 4, par cette implantation ils constituent une devanture urbaine et publique de la cité. :

Cette tentative d'insertion des équipements administratifs très importants a permis de créer une dynamique urbaine aux alentours de la cité et d'atténuer légèrement le caractère de banlieue ou cité dortoir qui lui a été infligée.

La station de transport est un point vital et un nœud de circulation très important qui relie la cité et les cités environnantes au reste de la ville.

Malgré son importance, son aménagement fait encore défaut.....

2.2 : Les commerces :

Ce dynamisme a permis la génération de divers commerces de proximité qui ont proliféré tout le long des deux axes urbains qui relient la cité à la ville , profitant du caractère public de ces deux artères :

Voici ci-dessous la liste de la nature des commerces implantés/

Cafétéria-

Pizzeria

Alimentation générale

Taxiphone

Kiosque

Pharmacie

Salle de jeux

Vidéotheque

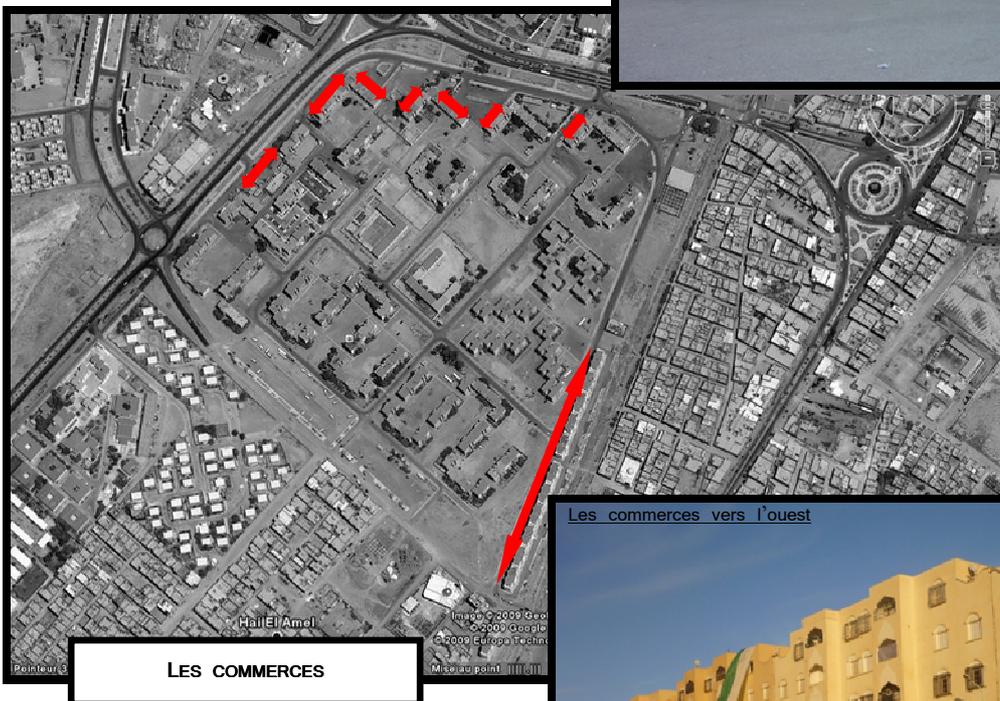
Alimentation générale

Cybercafé

CHAPITRE/ VI:

Photo N°4 : Le dynamisme Commercial et urbain au niveau de la Cité

Les commerces a la partie Nord



Source : Auteur

Les commerces implantés ont pour vocation de satisfaire les besoins des habitants de la cité en produits de première nécessité (alimentation générale, pharmacie) et également de combler le vide du aux manque d'infrastructure de loisirs et de lieux de regroupements au sein de la cité à travers (la cafétéria, les pizzerias, salle de jeux, vidéothèque, cybercafés) (voir photo 04)

CHAPITRE/ VI:

Le manque en commerces peut être satisfait également par le marché : (souk el khemiss) , un marché en plein air qui se tient deux fois par semaine et qui s’implante à proximité de la cité

Cependant malgré les bienfaits que pourrait procurer un tel lieu pour le fonctionnement de la cité, ce dernier est également source de nuisance et de dégradation à cause de sa non normalisation et sa prise en charge effective par les services d’entretien de l’APC, en effet le site en question se transforme après la tenue du marché en un vaste terrain d’amas d’ordures et de détritrus de toutes sortes. Ce qui cause d’énormes désagréments au voisinage.

2.3 : Les infrastructures sportives, culturelles et ludiques

Concernant les équipements internes à la cité : on note la présence du terrain sportif de proximité qui a été inséré dans la cité et qui satisfait en grand partie les besoins de quelques jeunes mais ne suffit pas à l’ensemble des jeunes de la cité qui continuent à envahir le deuxième terrain vague à proximité non encore aménagé pour se livrer à leurs sports. (Voir photo 05)

A ce manque en équipements sportifs s’ajoute le manque des infrastructures culturels et de loisirs nécessaires pourtant à l’épanouissement des enfants, jeunes et adultes du quartier Photos N°5/ Les terrains de sport au niveau de la cité



Source : Auteur



CHAPITRE/ VI:

2.4 : Les infrastructures éducatives :

Une école primaire, « Amirouche » la seule qui existe au sein d'une cité de cette taille, le nombre total d'élèves est de 853 élèves, ce qui fait que le nombre d'élèves par classe varie entre 48 à 50 élèves par classe.

Cette sur densification alarmante de l'école et des classes non seulement exprime le manque en infrastructures éducatives dont souffre la cité mais pourrait avoir un impact négatif sur la qualité de scolarisation des enfants de la cité et leur réussite. (Voir photo ci après)

Photos N°6 : L'école primaire Amirouche

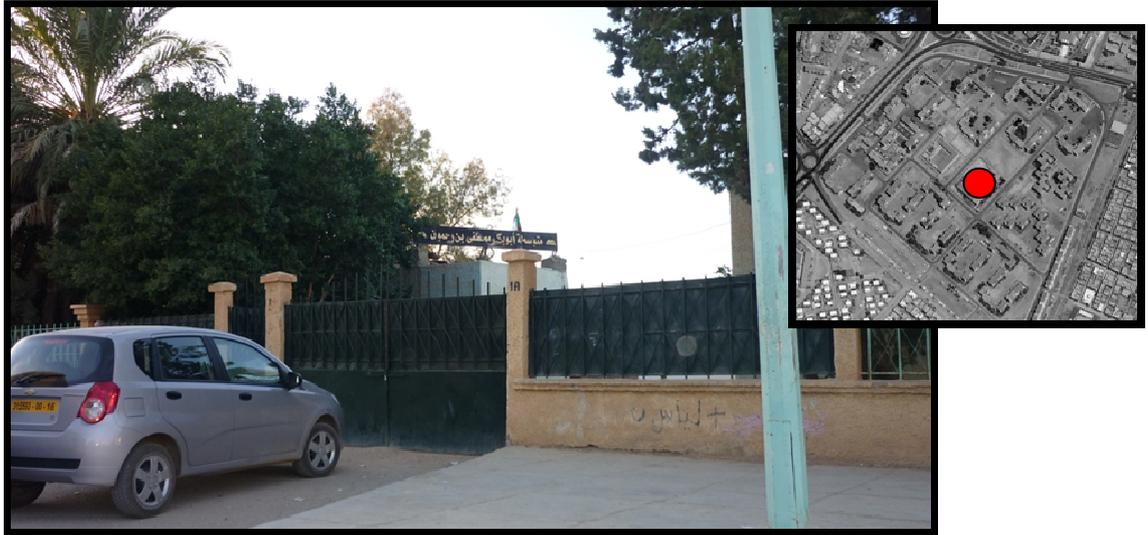


Source : Auteur

Le CEM « Ben Rahmoune » : est la deuxième infrastructure éducative existant au sein de la cité, ayant une capacité de 549 élèves ce CEM souffre également de la sur densification . (Voir photo 07)

CHAPITRE/ VI:

Photo N°7 : Le CEM



Source : Auteur,2009

3/ : ANALYSE DES TYPOLOGIES DES BLOCS :

La cité des 1000 logements est constituée de plusieurs typologies de bâtiments s'élevant sur divers niveaux allant du R+2 au R+4. Les schémas ci après montre les dispositions des blocs et les niveaux.

On peut les classer en :

1/ Des bâtiments en (R+4) en forme plot où les cages d'escalier desservent 4 logements par palier : il existe en tout 15 Blocs.

Disposition : les blocs sont liés entre eux de manière a former un dégradé de Trois, deux ou quatre blocs. (Voir photo 10)

2/ Blocs disposés en forme de I ou le bloc central est en R+2 et les blocs latéraux en R+3 . (Voir photo 08)

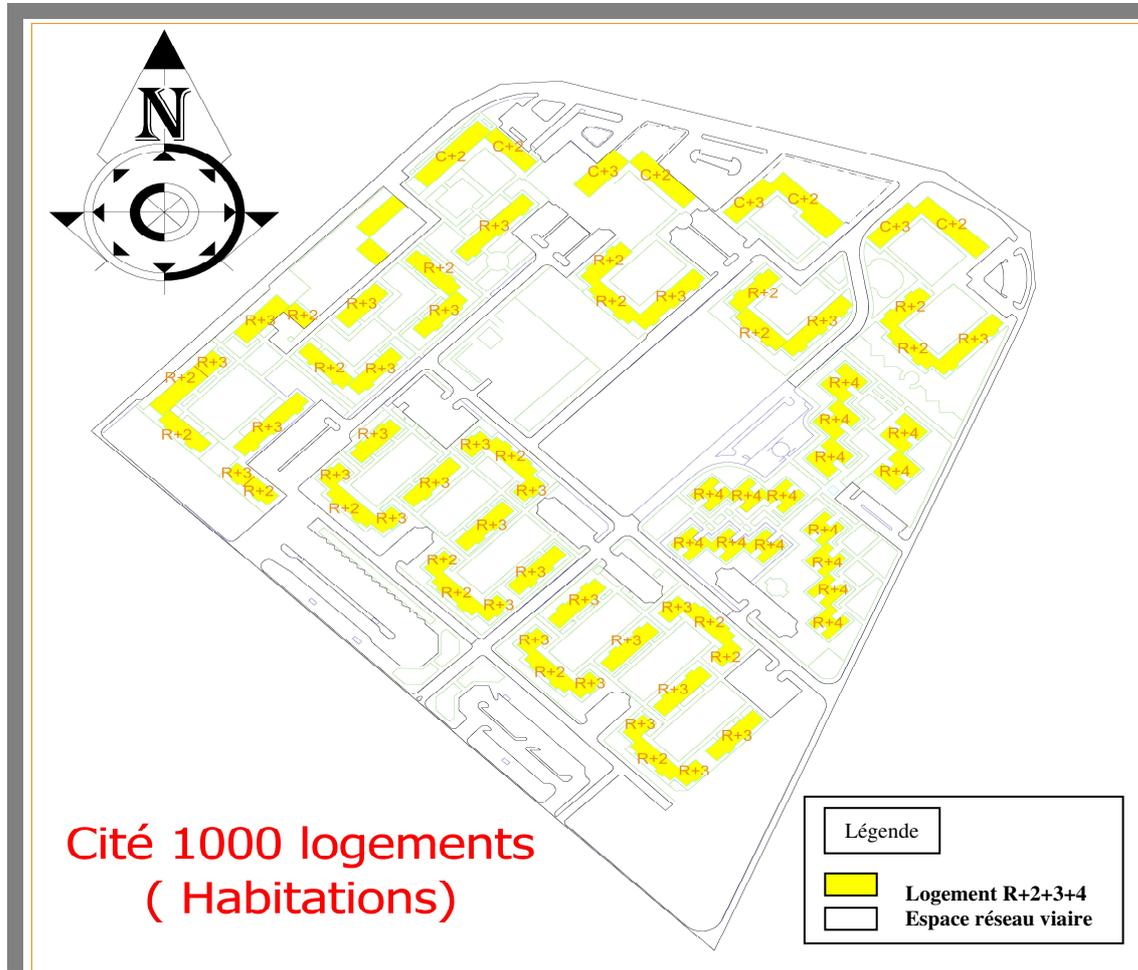
3/ Des blocs en Bande de forme rectangulaire en R+3, disposés linéairement dans la parie intérieure de la cité. (Voir photo 09)

4/ Des blocs disposés en L, le premier en R+2 et Le deuxième en R+3. (Voir photo 09)

4/ les blocs en U, ou les blocs adjacents formants un L sont en R+2 et le dernier est en R+3

CHAPITRE/ VI:

Figure N°9 :Disposition des blocs et niveaux



Source : BET SETEB ,2008

CHAPITRE/ VI:

Photo N°8: Bloc en RDC+ 2



Photo N°9 : Bloc En RDC+3



Photo N°10 : Bloc En RDC+4

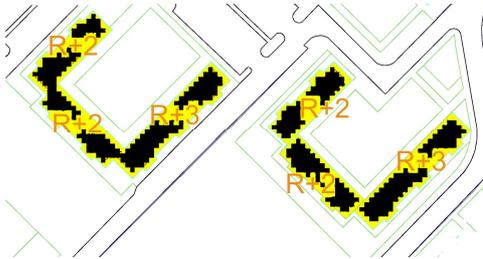


Source : Auteur,2009

CHAPITRE/ VI:

Figure N°10/ Schémas des différentes typologies de blocs

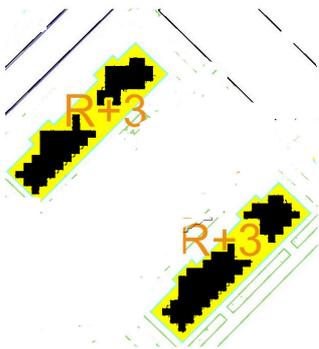
Blocs En U



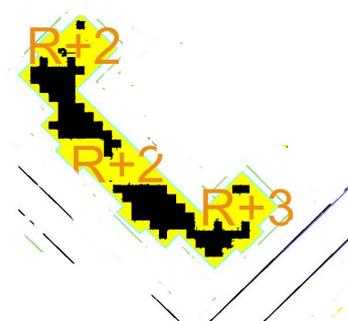
Blocs En L



Blocs En Bandes



Blocs En I



Blocs En Plots



Source : Auteur

CHAPITRE/ VI:

3.1/ Les configurations des espaces entre blocs résultants des typologies existantes (blocs)

Des variantes typologiques existantes au niveau de la cité 1000 logements et de l'agencement des blocs entre eux se forme une variété de configuration des espaces entre blocs que l'on tentera d'examiner.

Une telle distinction nous permet de classer les espaces extérieurs en deux grandes catégories :

1 : Les espaces derrière les blocs

2 : Les espaces Entre blocs

Les espaces derrière blocs sont suite à la logique de l'implantation du zoning de forme indéfinis et de dimensions variés

Les formes entre blocs peuvent être classées selon leur degré de fermeture en trois catégories :

1/ les espaces semi fermés : qui résultent des dispositions en U

2/ Les espaces semi ouverts qui résultent des dispositions en L

3/ les espaces semi fermés tendant à prendre une forme rectangulaire et qui sont le résultat de la disposition d'un bloc en I et de deux blocs en bandes disposés parallèlement

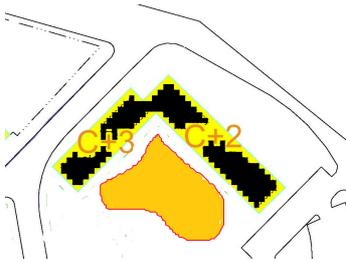
4/ des espaces semi fermés de forme rectangulaire produit par la disposition de deux blocs en L face à face et d'un bloc en bande

5/ les espaces ouverts qui résultent des dispositions des blocs en plots

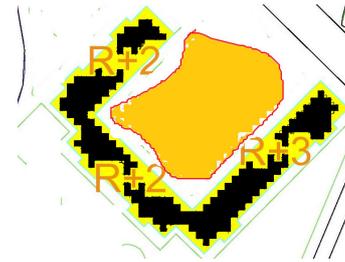
CHAPITRE/ VI:

Figure N°11: Schémas des configurations des espaces extérieurs formés entre blocs

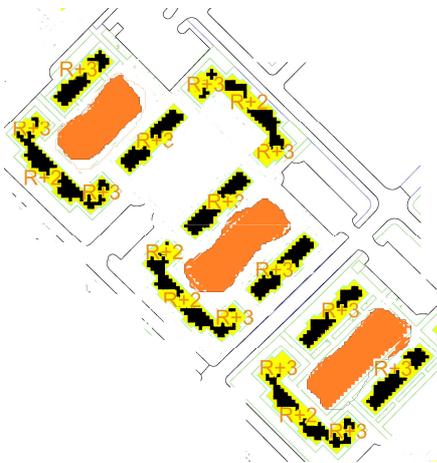
Espace semi ouverts, en L
(Bloc en L)



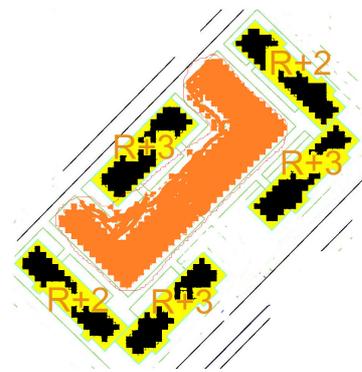
Espace semi fermé
(Bloc En en U)



Espace semi fermé
(1Bloc En I Et 2 En Bandes)



Espace semi Fermé
(2 blocs en L Et 1 en bande)



Espace ouverts
(Blocs en plots)



Source : Auteur

CHAPITRE/ VI:

4/ LE SYSTEME D'ACCESSIBILITE NE PERMET PAS DE LIMITER LES INTRUSIONS DANS LA CITE.

4.1 : Le système des accessibilités :

L'accès aux différents blocs se fait en général par le biais de l'espace intérieur formé par les blocs. Ce système des accessibilités est une tentative de préserver un certain degré de privatisation et de présidentialisations de la cité en tournant le dos aux artères urbaines à caractère public qui délimitent la cité. Le choix de cette logique conceptuelle résulte à la fois de la logique du zoning et des exigences de l'implantation d'où le besoin de protection par rapport à la nuisance de l'accès mécanique ceinturant la cité.

De ce choix délibéré résulte à la fois une tentative de protection de la cité mais aussi une coupure par rapport à l'environnement immédiat qui est constitué en large parties de cités résidentielles.

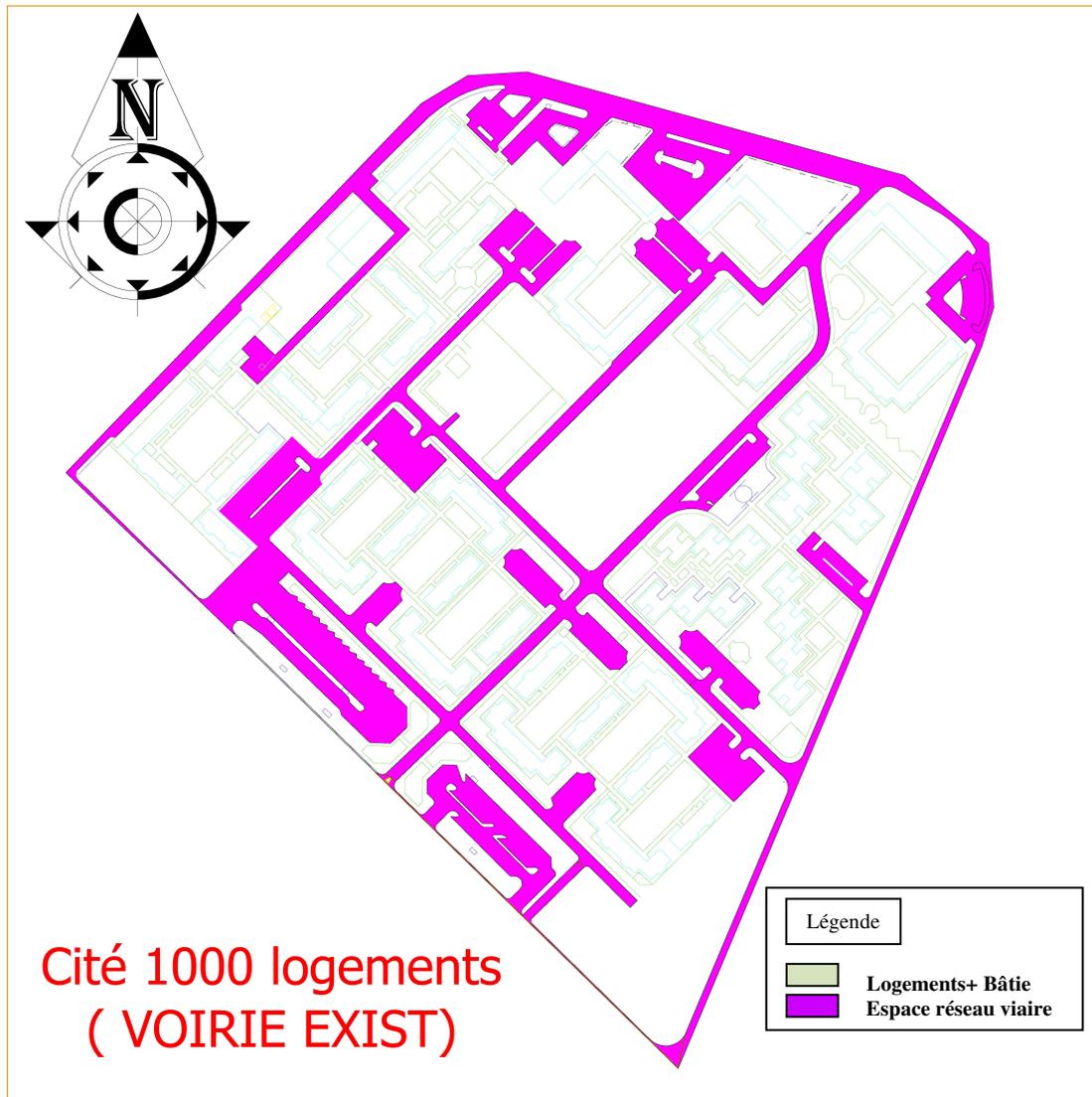
Néanmoins cette tentative d'enclavement de la cité est restée sans impact sur la sélection des accessibilités et surtout les risques d'intrusion dans la cité, car un large pourcentage d'interviewés ont rapporté que les vols commis dans leur cité sont causés par les intrus à la cité et les gens qui fréquentent la cité.

Du point de vue spatial un grand degré d'ouverture caractérise cette cité à cause d'un côté les larges espaces entre blocs ou engendrés par les blocs, l'absence d'aménagement a davantage accentué cette impression d'ouverture.

De l'autre côté on note l'absence totale de dispositifs architecturaux ou physique de délimitation des espaces ou de matérialisation de la transition entre les espaces les plus publics vers les espaces les plus privés.

De ce mode d'implantation résultent une autre catégorie d'espaces extérieurs souvent oubliés et difficilement gérables ce sont les espaces derrière les blocs.

Figure N°12/Disposition des accès mécaniques au sein de la cité



Source : Auteur

CHAPITRE/ VI:

4.2 : LES ENTREES :

Le marquage des entrées aux différents blocs se fait uniquement par un simple auvent imperceptible par ses dimensions, sa forme et sa couleur par rapport à la façade principale

Un simple seuil d'à peine 20 cm dans la plupart des blocs sépare l'extérieur de l'intérieur des halls d'entrée

Aucun marquage ou identification de l'entrée par des éléments conceptuels ou architecturaux, ou même des couleurs ou le choix de matériaux spécifiques ;

Concernant le rapport taille de l'entrée par rapport à l'ensemble du bloc, elle est minime et difficilement perceptible

En plus de cela l'uniformité des blocs engendre une réelle confusion et un problème de repérage au sein de la cité qui est matérialisé par le recours à l'usage de la numérotation : (bloc n°) qui reste le seul moyen de repérage au sein de la cité. (Voir photo 11et12)

Ces résultats montrent que l'espace conçus n'a pas l'un des critères de l'espace défensif prôné par les tenants de cette théorie : le système des entrées hiérarchisées qui permet réellement la sélection des accessibilités et de limiter les intrusions dans la cité

Photo N° 11: les entrées sont imperceptibles



Source : Auteur

CHAPITRE/ VI:

Photos N°12:le recours a la numérotation pour identifier les blocs



Source : Auteur, 2009

5/ LES ESPACES RELATIONNELS AVEC L'EXTERIEUR NE PERMETTENT PAS LE CONTROLE DES ESPACES EXTERIEURS.

5.1 : Les façades extérieures : Délabrement vétusté altérations

Les choix de la conception architecturale obéissaient à la normalisation et la standardisation de ce choix, il en résulte des façades de qualité médiocre, répétitives, accentuant la monotonie et l'ambiance de l'anonymat de la cité. Les blocs ne sont pas facilement identifiables, le choix des couleurs ternes, des volumes semblables accentuent cette impression.

Le délabrement dû au mauvais entretien des immeubles s'affiche clairement niveau des façades extérieures. Le non renouvellement de la peinture, conjugués aux traces de fissuration ou d'endommagement causés par les interventions multiples des habitants à cela s'ajoute les sallitures provoquées par les égratignures, graffitis, dessins, affiche.... Outre cette conception monotone de nombreuses altérations affectent négativement l'aspect de ces dernières et leur confèrent un aspect déplaisant et désagréable. Les antennes paraboliques sont devenues des éléments de composition des façades. (Voir photo 13)

CHAPITRE/ VI:

Photo N°13 : La façade un support de graffitis



Photo N°14 : Les antennes paraboliques au niveau des façades



Source : Auteur, 2009

La façade est aussi le support où s'affiche les diverses transformations subies par l'espace habité intérieur. ([Voir photo 14](#))

Ces transformations vont de l'obturation des loggias, au percement des balcons, à l'excroissance de la façade, à l'empiétement sur le domaine public au détournement d'usage qui en procède, au marquage du territoire au moyen d'une clôture.

Une diversité de matériaux de constructions est utilisée allant du matériau léger et translucide à l'instar de la verrière fumée qui procure la transparence au matériau lourd de

CHAPITRE/ VI:

type parpaing, brique, béton, pour obtenir une paroi opaque, percée d'une fenêtre et créer ainsi un espace réorienté vers l'intérieur.

Ces dispositifs rompent complètement avec l'unité de base de la façade. Les réaménagements faits par les habitants peuvent atteindre le point de création de nouvelle entrée individuelle aux appartements. (Voir photo 15)

Photo N°15 : Création d'entrées individuelles



Source : Auteur

4.2 : Les balcons : Des espaces barricadés et détournés de leur usage

Leur présence est remarquable au niveau de l'aspect physique extérieur de la cité, chaque appartement est doté d'un balcon donnant sur l'espace extérieur. Cependant Malgré leur présence ces éléments prévus pour être des éléments relationnels avec l'extérieur ne jouent pas leur rôle pleinement car ils sont souvent barricadés. Un barreaudage intensif caractérise cette cité soit au niveau des RDC ou des étages supérieurs, en plus des barreaux métalliques, des rideaux épais en toile sont utilisés pour se protéger de l'extérieur. Cette stratégie permet aux habitants et spécialement les femmes d'entre eux d'utiliser les balcons comme prolongement de l'espace domestique pour de multiples activités tout en étant protégé des regards extérieurs.

CHAPITRE/ VI:

Outre le haut degré de fermeture des balcons, ces derniers ne sont pas considérés par les habitants comme des espaces de devanture du logement où l'on doit remarquer divers signes expressif de l'identité des occupants tels que : pots de fleurs, ou objets décoratifs, ou même des objets témoignant d'une utilisation de ces derniers pour se reposer ou profiter de l'espace extérieur tels que : parasols, tables chaises.....(Voir photo 16)

Au contraire ces derniers sont utilisés pour des activités dérisoires tels que le séchage de linge, ou le dépôt d'objets inutilisés...et souvent pour la fixation de la parabole ce qui nuit davantage à l'aspect extérieur de la cité.

Ces observations montrent que le temps de séjour des occupants dans les balcons est réduit au strict minimum et qu'au contraire ce sont des espaces complètement détournés de leur usage et désertés par leurs occupants. Cela nous affirme que ces éléments architecturaux malgré leur présence physique ne peuvent en ces conditions jouer leur rôle d'éléments d'observation de l'espace extérieur et que cela affecte négativement le degré de visibilité sur l'espace extérieur tels que prôné par les tenants de l'espace défensif.

Dans certains cas on note même la suppression totale du balcon pour l'utiliser comme surface de prolongement des pièces intérieures.

Ces observations du vécu montrent qu'il n'y a pas de visibilité réelle et effective sur les espaces extérieurs malgré l'existence de dispositifs architecturaux relationnels avec l'extérieur cela est dus au contexte socioculturels particulier de la région qui exige que les espaces relationnels aient un degré d'ouverture adéquats de manière à préserver les intimités familiales.

De l'autre côté ces résultats nous permettent d'affirmer l'hypothèse que la non conception de cette cité en espace défenseur favorise la prolifération des dysfonctionnements malaises et dégradations car d'un côté il n'y a pas de système de sélection des accessibilités de l'autre côté pas de visibilité réelle effective sur les espaces extérieurs.

CHAPITRE/ VI:

Photo N°16/ La fermeture des balcons et détournement d'usage



Source : Auteur

CHAPITRE/ VI:

6 : FORMES ET ASPECTS DE LA DEGRADATION DES ESPACES EXTERIEURS :

1 : La première impression qui se dégage des observations c'est celle du grand vide que déterminent les blocs entre eux, les espaces extérieurs sont des vastes espaces vagues, dénudés et souvent vides et désertés.

Cette impression du vide est créée d'une part par la grande distance entre les blocs, l'absence de toute trace d'aménagement ou mobilier et d'autre part la rareté des espaces verts.

2 : Le deuxième constat c'est celui des multiples signes de dégradation des lieux : La présence d'amas d'ordures et de décharges sauvages à proximité des immeubles, la stagnation des eaux ménagères déversées à l'extérieur, l'écoulement des eaux usées à même la surface faisant irruption à partir des vides sanitaires ou de canalisations extérieures d'égouts éventrées.....

Ces espaces extérieurs se transforment en « marée » de boue en hiver et en terrain poussiéreux l'été, les vents dominants accentuent la dégradation des lieux. (Voir photo 17)

Photo N° 17: Les espaces extérieurs support d'immondices



Source : Auteur

6.1 : L'IMPACT DU MANQUE D'AMENAGEMENT EXTERIEUR ET DE LIEUX

DEREGROUPEMENT ADEQUATS :

Les jeunes, qui représentent une forte proportion de la population totale des ZHUN, Recherchent, eux, des lieux animés. Pour pallier l'inexistence d'espaces récréatifs qui leur

CHAPITRE/ VI:

Soient réservés, ces derniers préfèrent les espaces du centre ville.

Une catégorie de jeunes s'approprie des espaces extérieurs à l'abri des regards et parfois des espaces communautaires intérieurs pour s'adonner à des activités douteuses : abus d'alcool, drogue.... Pendant certaines heures de la journée ou la nuit.

Les vieux :

Parfois on les rencontre assis sur les perrons des entrées aux blocs, les trottoirsPour ne pas s'asseoir à même le sol, cette catégorie de population emporte souvent avec elle des chaises, des tapis ou des cartons, des objets sensés offrir un minimum de confort

Ils s'y regroupent souvent en fonction de leurs affinités pour s'y asseoir, discuter ou de jouer aux dominos.... ;

Les hommes eux, choisissent les espaces de manière à ne pas déranger l'intimité du voisinage, leur utilisation des espaces extérieurs se limite à leur horaires de sortie de travail et particulièrement le soir pendant les saisons chaudes, on les voit souvent accompagnés de petits enfants, déambuler tout autour de la cité et choisissent pour s'y asseoir les lieux les plus publics au sein de la cité, sinon les cafés et les boutiques installés sur les axes périphériques de la cité.

Les jeunes enfants et les adolescents envahissent les entrées d'immeubles, et les parkings. Ces derniers offrent par leur dimension, leur forme et leur situation généralement à proximité de l'entrée des immeubles, l'étendue nécessaire pour que les enfants et les adolescents puissent courir en toute désinvolture, faire du vélo, et jouer au ballon, ou à la marelle ; et tout cela à proximité de leur lieu de résidence.

Cette présence intense des enfants dans les espaces extérieurs est source d'ennuis et de querelles de voisinage (**voir résultats de l'enquête**) .

CHAPITRE/ VI:

D'autre part faute d'aménagement adéquats de jeux ces derniers se livrent à des actes de vandalisme et de dégradation des blocs, égratignures, sallitures, graffitis de toute sorte...

Photo N°18/ les enfants dans l'espace extérieur



Photo N°19/ Le vandalisme infantile



Source : Auteur

Si les jeunes et les enfants utilisent intensément l'espace extérieur ce dernier tel que conçu ne se prête nullement à l'usage féminin qui se réduit au simple passage, en effet, les espaces centraux sont très exposés aux regards par les vues plongeantes des fenêtres, ces espaces ne sont pas suffisamment protégés pour offrir un fond d'intimité qui permettrait aux femmes de profiter de cet espaces pour s'y asseoir ou se retrouver entre voisines. D'autant plus que la pratique de l'espace public par les femmes est très réduite vu le contexte socioculturel. ([Voir photo 18 et 19](#))

CHAPITRE/ VI:

La présence féminine est pourtant très importante car elles sont tout d'abord les garantes de la sécurité de leurs enfants et les premières à s'intéresser à la propreté et à l'entretien de l'espace habité, elles pourraient par leur présence réelle contribuer efficacement à la bonne gestion des espaces extérieurs et à leurs protections contre les actes de vandalisme infantile en particulier.

Leur présence pourrait éventuellement dissuader les regroupements douteux d'adolescents ou de malfaiteurs dans la cité.

Le besoin de s'y asseoir, discuter et se rencontrer entre amis est très manifeste :
Le besoin de s'y asseoir dans l'espace extérieur est très manifeste au sein de cette cité, durant la période de notre enquête nous avons décelé par le biais d'observations une série de comportements qui expriment les besoins latents des habitants.

Dont le plus important c'est celui de s'y asseoir, de discuter entre amies.....:

Or faute d'aménagement, ces derniers se servent de moindre élément de mobilier disponible pour s'y asseoir, trottoir, perron et marches de l'entrée..... et parfois même les plus dangereux tels que les sièges des lampadaires.

Dans certains cas, les habitants s'approprient les espaces adjacents à leur immeuble en font des jardins, les délimitent soigneusement et installent même des chaises et tables ce qui montre les besoins profonds des riverains ceux de s'y asseoir en plein air , de profiter de l'espace extérieur mais tout en étant protégé à la fois des regards extérieurs mais aussi des intrusions potentiels.

Faute d'aménagement des parkings, on stationne n'importe où ;

Les Parkings prévus au niveau des plans de masse sont restés faute d'aménagement non définis, cette situation a engendré une grande confusion d'usage des espaces extérieurs, on stationne n'importe où, même sur les passages piétons et parfois même juste en face des entrées au bloc sur le pas de la porte .

CHAPITRE/ VI:

Photo N°20/ stationnement anarchiques



Source : Auteur

Quant aux rares résidents qui continuent à utiliser les espaces vagues prévus initialement pour être des parkings, ils souffrent de problèmes engendrés par les dysfonctionnements d'usage car aucun marquage des espaces de stationnements n'a été prévu, souvent on remarque des stationnements dans toutes les directions et n'obéissant à aucune norme.

Les parkings prévus posent aussi le problème de leur exposition aux rayonnements solaires intense que connaît la région aride car aucun abri n'a été conçu, conjugués aux problèmes des vols et d'insécurité. (Voir photo 20)

6.2 : MODE D'APPROPRIATIONS ET USAGE DES ESPACES EXTERIEURS :

Des appropriations de l'espace extérieur pour usage de jardinage sont observables au niveau de cette cité, une observation rigoureuse de ces utilisations nous permet de tirer les constatations suivantes :

1/ les actions d'appropriations des espaces extérieurs pour usage de jardinage sont des actions ISOLEES et TEMPORAIRES elles ne s'inscrivent pas dans le temps et n'ont pas de caractère durable.

CHAPITRE/ VI:

1/ Le jardinage une actions isolée et restreinte : Les appropriations de ces espaces pour usage de jardinage ne concernent qu'une minorité d'espaces, et n'impliquent qu'un faible pourcentage de riverains.

Ce sont en particulier les habitants des RDC qui s'intéressent à ce type d'appropriations, cela se justifie par le fait que ces espaces situées juste proximité de leurs logement peuvent de ce fait être considéré comme des prolongements de leur logement, d'autre part ils sont facilement contrôlables et gérables par ces habitants.

Le degré d'appropriations de ces espaces atteint son sommet lorsqu'on constate que ces espaces sont perçues comme **des propriétés exclusives** de ces habitants. Cela se constate par la fermeture de ces espaces et l'usage de grillage en fer qui empêcherait toute sorte d'intrusion dans ces espaces et limiterait l'utilisation aux seuls riverains. Bien que le souci de protection des plantations est souvent l'argument avancé par ces riverains.

Ce qui nous permet de dire que cette activité est isolée c'est aussi le fait que le jardinage se limite à quelques espaces et ne se répand pas sur l'ensemble de la cité ce qui montre que même au niveau des résidents des étages inférieurs, seule une minorité s'intéresse au jardinage et que la pratique de cet usage reste très restreinte.

2/ le jardinage une action temporaire :

Malgré la présence des jardinets leur entretien fait souvent défaut ce qui montre que l'usage de l'espace pour jardinage est une action temporaire qui ne s'inscrit pas dans le temps, cela montre clairement que l'appropriation des riverains s'arrête aux plantations du départ, malgré que le jardinage demande un entretien quotidien on n'a jamais eu l'occasion de remarquer des riverains dans l'espace jardinets se livrer à des activités tels que désherbage, arrosage, soigner les plantations

CHAPITRE/ VI:

6.2.1 : LES APPROPRIATIONS VARIENT SELON LES CONFIGURATIONS DES ESPACES EXTERIEURS :

a : l'appropriation varie avec l'éloignement par rapport au bloc :

L'appropriation de l'espace extérieur dépend de la distance par rapport au bloc résidentiel. Les espaces extérieurs utilisés pour jardinage sont généralement ceux adjacents aux blocs résidentiels, à fur et à mesure que l'on s'éloigne des blocs résidentiels les espaces cet usage s'affaiblit.

Pourtant quelques tentatives d'appropriation de l'espace non limitrophes aux blocs existent mais ont été vouées à l'échec, l'état de désolation et d'abandons et d'endommagement qu'ont subies ces plantations témoignent de l'échec de ces tentatives. (Voir photo 21)

Photo N° 21: Les plantations de l'espace central abandonnées



Source : Auteur

b : l'appropriation varie avec le degré de fermeture de l'espace central

A : Les Configurations semi fermées : résultant des dispositions des blocs en I

1/ Les espaces adjacents aux blocs

Une présence très remarquable de l'espace vert à travers l'appropriation des espaces adjacents aux blocs pour jardinage.

Cette appropriation ne se limite pas aux espaces sur lesquels donnent les entrées mais s'étend tout autour des blocs .

CHAPITRE/ VI:

On a même constaté l'appropriation des espaces pour jardinage le long des murs arrière et de façades presque aveugles.

L'espace dans ces cas de figure est parfaitement définis car souvent compris entre une deux allées piétonnes dallées, ou bien le bloc est parfaitement aligné à la rue, ces conditions physiques ont fait que l'appropriation d'un tels espace soit facilitée car l'usage est parfaitement définis. (Voir photo 22)

Photo N° 22/ usage intensif de jardinage

L'alignement à la rue facilite l'appropriation



Source : Auteur

CHAPITRE/ VI:

Photo N° 23 / jardinage derrière les blocs
Espace de jardinage Définis



Photo N° 24: appropriation des espaces entre blocs pour jardinage



Source : Auteur

CHAPITRE/ VI:

2/ Les espaces centraux ouverts :

Tous les espaces centraux dans ce genre de configuration sont vides et dénudés quelque soit les blocs et leurs occupants. On se rend compte que leur usage est difficile, vu l'ambiguïté qui règne autour, car les limites sont floues et non repérables ce qui pousse les riverains à n'exploiter que les espaces juste limitrophes à leurs blocs ou se limiter à quelques plantations d'arbres

Cette confusion a fait que l'usage pour intention de jardinage est plus faible dans les espaces ouverts centraux que dans les espaces limitrophes aux blocs. L'espace a des dimensions démesurées qui accentuent le flou et l'ambiguïté quant à son usage et l'identité de ces propriétaires et de ces garants. Un tel espace aussi vaste et non défini poserait d'emblée la problématique de son appartenance. A qui appartient-il ? Qui a le droit d'usage ? Qui en est le garant ? Est-ce les habitants de tel bloc ou de tel autre ? Où sont les limites ?

La confusion d'usage au niveau de l'espace central se manifeste à travers :

- 1/ utilisation de cet espace pour le stationnement de véhicules
- 2/ utilisation est réduite au simple passage, la contrainte climatique et les chaleurs intenses que connaît la ville ne rendent pas propice l'utilisation de ces espaces, et favorisent leur désertification
- 3/ cet espace se transforme parfois en un support d'amas d'ordures, de débris, de toutes sortes . (Voir photo 23,24 et 25)

CHAPITRE/ VI:

Photo N° 25 : Difficulté d'appropriation des espaces centraux



Source : Auteur

B : Les Configurations semi ouvertes : résultant des dispositions des blocs en L

A l'encontre des espaces en configurations en I plusieurs tentatives d'appropriation de l'espace central dans le cas des configurations en L par des plantations existent mais en vain, les plantations sont dans un état déplorable actuellement . (Voir photo 26)

L'espace dans ce cas est plus ouvert et donne l'impression d'être plus grand, les limites ne sont pas clairement définies ce qui accentue là aussi la confusion d'usage.

Photo N°26 : Espace central vide



Source : Auteur

CHAPITRE/ VI:

Un seul cas remarquable au niveau de la cité qui reste isolé concerne une expérience réussie d'appropriation même de l'espace central, il s'agit d'un médecin qui s'est engagé individuellement pour prendre en charge l'espace central situé en face de son cabinet installé au RDC et le transformé en un espace vert. Cette tentative a donné lieu a un espace agréable, très plaisant et très bien entretenu. (Voir photo 26)

Photo N°27 / Tentative exemplaire jardinage au niveau de l'espace central



Source : Auteur

Photo N°28 : appropriation tout autour du bloc et entre eux



Source : Auteur

CHAPITRE/ VI:

D : Les Configurations ouvertes : résultant des dispositions des blocs en plots

Les formes d'appropriation des espaces ouverts formées par les blocs en plots sont les plus réduites au niveau de l'ensemble de la cité , nos observations ont montré :

- 1/ Les appropriations des espaces limitrophes pour usage de jardinage sont très réduites
- 2/ Etat déplorable des espaces extérieur et de la façade
- 3/ Aucune trace d'entretien des jardinets lorsque ceux-ci existe
- 4/ Appropriation de l'espace derrière les blocs pour étendage de linge

Cela s'explique par le haut degré d'ouverture qui caractérise l'espace formé entre les blocs dans ce cas et son ambiguïté qui ne permet pas de faciliter son appropriation. (Voir photo 29)

Photo N° 29 : Les appropriations des espaces limitrophes pour usage de jardinage sont très réduites



Source : Auteur

CHAPITRE/ VI:

Photo N° 30 : Espace extérieur dénudé



Photo N° 31 : Etat déplorable des espaces extérieur dénudé et de la façade



Source : Auteur

CHAPITRE/ VI:

Photo N°32 : entretien difficile des jardinets lorsque ceux-ci existent



Source : Auteur

Photo N° 33 : l'espace extérieur derrière les blocs pour insérer le linge.

Source : Auteur,2009.

CHAPITRE/ VI:

CONCLUSION

L'impact du cadre bâti architectural et urbain de la cité des mille logements sur les dysfonctionnements observés est manifeste à différents niveaux :

1 : l'implantation de la cité au niveau de la banlieue qui a fait qu'elle soit perçue comme une zone coupée de la ville mais très dépendante de cette dernière, ceci constitue la première source de désagrément de ses occupants.

La logique de zoning qui a présidé le choix de l'organisation spatiale a induit de nombreux espaces vulnérables et sources d'insécurité.

2 : Les sous équipement de la cité est le deuxième facteur urbain influant sur les malaises et les dysfonctionnements vécus au niveau de cette cité. Le manque flagrant en infrastructures culturels, sportifs et ludique pèse lourdement sur le vécu des habitants de la cité et spécialement les jeunes et les adolescents qui livrés à eux mêmes faute de l'oisiveté sont soumis aux risques de déviance.

3 : le manque d'aménagement extérieur et de lieux de regroupement adéquats : est source de confusion d'usage et de désagréments des occupants, les enfants en particulier faute d'espaces de jeux adéquats s'adonnent souvent à des jeux destructifs et d'endommagement de la cité.

L'impact des facteurs spatiaux et architecturaux est manifeste à deux niveaux :

1/ Au niveau de l'organisation spatiale de la cité, l'analyse a montré que

A : Le système d'accessibilité ne permet pas de limiter les intrusions dans la cité.

B : Les espaces relationnels avec L'extérieur ne permettent pas le contrôle des espaces extérieurs.

Ces deux résultats montrent que l'espace conçu n'a pas les critères de l'espace défensif prôné par les tenants de cette théorie.

Cela nous permet d'affirmer l'hypothèse que la non conception de cette cité en espace défenseur favorise la prolifération des dysfonctionnements malaises et

CHAPITRE/ VI:

dégradations car d'un côté il n'y a pas de système de sélection des accessibilités de l'autre côté pas de visibilité réelle effective sur les espaces extérieurs.

L'analyse modes d'Appropriations et usages des espaces extérieurs a montré que les appropriations varient selon les configurations des espaces extérieurs :

L'appropriation varie avec l'éloignement par rapport aux blocs

L'appropriation varie selon le degré de fermeture de l'espace

L'ensemble des résultats de ce chapitre émanant de l'analyse du cadre physique et des observations du mode d'appropriation ont montré l'impact de divers paramètres urbains et architecturaux sur les dysfonctionnements observés, ces résultats vont être plus affinés à travers une enquête plus précise dans le chapitre suivant.